

**SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Le 28 janvier 2016 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 11 janvier 2016, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 29      Nbre de membres présents (quorum): 23      Nbre de voix délibératives : 130  
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

**COM. URBAINE DE LYON** : Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT  
**ALBIGNY** : Michel BALAIS, Claire BELLE,  
**COLLONGES** : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE  
**CURIS** : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN  
**LISSIEU** : Jean Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON  
**SAINT-CYR** : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET,  
**SAINT-GERMAIN** : Jean Michel CARON

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE** :

**CHASSELAY** : Jean-Marc NOTTIN,  
**COUZON** : Gérard DARDET, Christian COLOMBO  
**LIMONEST** : Denis VERKIN, Eric MAZOYER  
**POLEYMIEUX** : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PENTEL  
**SAINT-DIDIER** : Bernard COQUET, Gérard KECK  
**SAINT-ROMAIN** : Romuald DELABIE, Marc GOHLKE

PRÉFECTURE DU RHÔNE

15 FEV. 2016

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
 ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Ont donné pouvoir : Marc GRIVEL à Bernard BOURBONNAIS, Corinne CARDONA à Max VINCENT

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Denis VERKIN

**Dépôt de dossier au titre du programme d'actions PSADER/PENAP parcelles E 537, E538, E539, E 540, E541, E570 à Couzon au Mont d'Or**

Dans le cadre du plan d'action PSADER PENAP associé à la mise en place des périmètres ENAP, il est proposé au conseil syndical de délibérer et d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des monts d'Or à déposer un dossier de demande de financement pour l'acquisition des parcelles suivantes :  
 + parcelles E 537, E538, E539, E 540, E541, E570 à Couzon au Mont d'Or pour une surface de 15 942 m2 lieu-dit Pelocet, sur Couzon au Mont d'Or pour un prix de vente de 5562 € HT hors frais de notaire, pour un taux de subvention de 40% (soit 2224.80 €) du montant total d'acquisition hors frais de notaire au titre du programme d'actions PSADER PENAP

- + à solliciter de la Métropole de Lyon la prise en charge associée à ces acquisitions du cahier des charges SAFER (3 000 €) qui doit être intégré à chaque acte notarié.
- + à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette participation.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or à déposer un dossier au titre du programme d'actions PSADER PENAP.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
 Pour extrait certifié conforme*

**Le Président**  
 Max VINCENT

